

<https://enseignants.se-unsa.org/Annonces-d-ete-sur-le-metier-d-AESH-paroles-paroles-paroles>



Annonces d'été sur le métier d'AESH : paroles paroles paroles

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : vendredi 31 août 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le 18 juillet dernier, lors de la présentation du « plan d'action pour une « École de la République pleinement inclusive », la secrétaire d'État aux personnes handicapées et le ministre de l'Éducation nationale ont annoncé un ensemble de mesures pour le métier d'AESH. Elles s'appuient sur le diagnostic d'un métier non seulement peu attractif, mais qui ne prend pas suffisamment en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap. Détails et analyses de ces « nouvelles » annonces.

Les créations de postes : le compte n'y est toujours pas

Où sont passés les 11 200 recrutements annoncés en décembre dernier ? Huit mois plus tard, 300 d'entre eux ont disparu, passant ainsi à 10 900. Nous contestons donc une fois encore l'effort apparent sur les créations de postes annoncées. Par ailleurs, la brutale diminution des contrats aidés compensée par des postes d'AESH ramène en effet le nombre total d'accompagnants à un effectif équivalent de celui de la rentrée précédente, soit environ 80 000 AESH et AVS.

Compléter le temps de travail : une promesse de Gascon ?

Un groupe d'experts doit se réunir pour étudier la faisabilité de l'accompagnement sur les temps péri et extrascolaires, remédiant ainsi à la problématique des temps -et des salaires !- incomplets. Pour le SE-Unsa cette extension des missions est depuis le début une évidence, mais alors que la majorité des écoles est revenue à 4 jours, on se demande bien quels enfants et quel-le-s AESH pourront en bénéficier.

Une amélioration qualitative du dispositif : oui et ??

Le plan insiste sur la nécessité de mieux former et reconnaître les accompagnants : oui, mais il est plus que temps que ceci ne soit pas que des mots. Aucune mesure immédiate, chiffrée... Bref toujours rien de concret en cette rentrée pour illustrer ces propos !

En décembre dernier, le binôme Cluzel-Blanquer annonçait un « plan de transformation profonde et pérenne du système éducatif et médico-social ». Sur les mesures relatives au statut d'AESH, nous insistions sur l'urgence de concrétiser ces mesures. Deux saisons ont passé sans évolutions concrètes en terme de formation ni de rémunération. Il est grand temps de cesser les plan com' pour passer à un vrai plan d'actions pour les AESH !